

Fédération

Travail, Emploi et

Formation Professionnelle



POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL!

C'EST MAINTENANT OU JAMAIS: À PARTIR DU 17 MAI 2016

Le mouvement social qui a débuté le 9 mars et s'est depuis amplifié, marque les esprits avec plusieurs journées de grèves et de manifestations, des actions symboliques, de nombreux blocages de cibles économiques.

Pour combattre l'action directe des travailleurs et des travailleuses, le gouvernement et le patronat organisent la répression systématique des manifestations et tentent de restreindre le débat aux seuls parlementaires; nous ne tomberons pas dans ce piège de la démobilisation collective qui serait un aveu d'échec alors que la lutte continue et doit s'amplifier.

En apportant quelques aménagements, en répondant ici ou là à des revendications catégorielles, le gouvernement a joué et continue à jouer la division : entre organisations syndicales dans un premier temps, entre mouvements de jeunesse et syndicats ensuite. C'est, dans cette même optique de division, qu'ils essaient d'imposer un distinguo que nous refusons entre bon-nes et mauvais-es manifestant-e-s.

Le rapport de forces que nous avons ainsi créé, a obligé le gouvernement à quelques reculs par rapport au projet initialement concocté avec le MEDEF. Mais celui-ci reste totalement inacceptable, tout particulièrement le cœur du projet qui est l'inversion de la hiérarchie des normes. Seul son retrait est acceptable.

La grande force de notre mouvement se trouve dans sa diversité. La variété des formes de protestation et d'engagement a permis de monter en puissance au fil des semaines : la pétition « Loi travail Non merci ! » avec près d'un million et demi de signatures ; la dynamique des coordinations nationales étudiante et lycéenne ; une intersyndicale nationale qui continue à donner des

perspectives communes de manifestation et de grève ; de nombreuses luttes sectorielles qui se multiplient (dumping social dans le ferroviaire, AP-HP, intermittents et précaires, etc.), les Nuits Debout...

C'est par la convergence de luttes que nous continuerons à montrer à chacun-e les effets néfastes de cette loi pour les travailleurs et les travailleuses les plus précaires, pour les jeunes. Les femmes, déjà plus touchées par des politiques discriminatoires et plus contraintes par les régimes horaires dérogatoires, sont particulièrement exposées notamment en termes de licenciement. La fonction publique est elle aussi concernée par les articles portant sur les CHSCT et, si la loi passe, sera certainement réformée en étant présentée comme privilégiée par rapport au secteur privé comme ce fut le cas pour les retraites.

Plus spécifiquement, la loi travail attaque aussi l'inspection du travail comme service public au service des salariés.

Le projet de loi prévoit un service de renseignements juridiques dédié au patronat. Ce nouveau service ad hoc sera bien entendu créé sur la base des effectifs existants. Les recours contre les avis du médecin ne relèveront plus de l'inspection du travail. D'une façon générale quelle sera l'action de contrôle de l'Inspection du travail et ses moyens en termes d'action pénale face à un droit du travail qui sera renvoyé prioritairement à la négociation collective ?

Ce mouvement social est aussi marqué par une très forte répression, délibérément mise en œuvre par le gouvernement pour tenter d'affaiblir notre mobilisation : gazages massifs des cortèges, arrestations et condamnations de militante-s allant jusqu'à des peines de prison ferme, brutalités policières extrêmement graves... La violence est bel et bien celle de ce gouvernement et de ses forces de l'ordre au service du patronat.

Les enjeux sont aujourd'hui énormes et nous devons être à la hauteur de la situation. Loi travail, négociations UNEDIC, état d'urgence, destruction des services publics, remise en cause des arrêts maladie par la CNAM, et tant d'autres choses encore constituent un lot sans précédent de remises en cause des conquêtes sociales. Une offensive tous azimuts du MEDEF et de l'État visant à imposer une société encore plus capitaliste, ultralibérale et autoritaire que nous ne pouvons que combattre.

Au regard de ce contexte, nous estimons qu'il est incontournable de mettre à l'ordre du jour

la grève générale reconductible. Elle doit se construire en multipliant dans les entreprises et les services des appels communs, unitaires à la grève, aux débrayages et aux manifestations. Seul un blocage économique réel du pays pourra nous permettre de faire cesser ces attaques et d'obtenir de nouvelles avancées pour toutes et tous, étudiant-e-s, chômeurs et chômeuses, précaires ou salarié-e-s.

Le mois de mai doit être celui durant lequel le mouvement social prendra toute son ampleur : pour cela nous ferons tout pour que la grève des cheminot-e-s à partir du 18 mai soit aussi celle de la convergence des luttes, d'autant que dans la même période, une grève reconductible unitaire est aussi annoncée dans le transport routier.

FACE AUX ATTAQUES DU PATRONAT ET DU GOUVERNEMENT, ORGANISONS UNE RIPOSTE SYNDICALE UNITAIRE,

CONSTRUISONS LA GRÈVE GÉNÉRALE!

LE 17 MAI DOIT ÊTRE UNE DATE DE CONVERGENCE ET D'UNITÉ, DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS MASSIVES, ET LE 18 MAI DOIT ÊTRE LUI LE POINT DE DÉPART D'UN MOUVEMENT DE GRÈVE RECONDUCTIBLE JUSQU'AU RETRAIT DE CE PROJET DE LOI.

